



Saint-Hippolyte

Projet soumis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Identification

Nom du propriétaire : _____
Adresse du propriétaire : _____
Municipalité : _____ Code postal : _____
Nom du requérant (si différent du propriétaire) : _____
Téléphone : (____) _____ Courriel : _____

Emplacement du projet

Adresse : _____
Terrain vacant (numéro de lot) : _____

Nature de la demande

<input type="checkbox"/> Nouvelle résidence _____ (Dimensions)	<input type="checkbox"/> Nouveau commerce _____ (Dimensions)
<input type="checkbox"/> Agrandissement _____ (Dimensions)	<input type="checkbox"/> Garage : _____ (Dimensions)
<input type="checkbox"/> Enseigne détachée _____ (Dimensions)	<input type="checkbox"/> Enseigne murale _____ (Dimensions)
<input type="checkbox"/> Rénovation : _____	

Matériau et couleur

Matériau de revêtement extérieur : _____	Couleur : _____
Matériau de la toiture : _____	Couleur : _____

Signature : _____ Date : _____

Espace réservé à la municipalité

Type de PIIA

<input type="checkbox"/> Terrain riverain à un lac _____ (Nom du lac)	<input type="checkbox"/> Terrain à 100 m d'un lac _____ (Nom du lac)
<input type="checkbox"/> Secteur à une altitude supérieure à 325 m	<input type="checkbox"/> Secteur avec des pentes supérieures à 20%
<input type="checkbox"/> Noyau villageois	<input type="checkbox"/> Secteur commercial
Matricule : _____	No de la demande : _____



Le règlement sur les PIIA à Saint-Hippolyte

Ce règlement a été élaboré de façon à assurer une bonne intégration du projet dans le secteur où il se trouve et plus particulièrement de conserver le caractère champêtre de notre milieu. Il s'applique pour tous les terrains situés à moins de 100 mètres d'un lac, dans un secteur dont l'altitude est supérieure à 325 mètres ou dans un secteur avec des pentes supérieures à 20%.

Documents à déposer selon le type de projet

Les documents suivants doivent être déposés pour une demande soumise à un PIIA :

Nouvelle construction et agrandissement

- Formulaire de demande dûment complété;
- Plan de construction avec toutes les élévations et les planchers;
- Certificat d'implantation préparé par un arpenteur;
- Vue en 3D (côté lac ou côté rue pour un secteur montagneux)

Rénovation

Formulaire de demande dûment complété

Enseigne

- Formulaire de demande dûment complété
- Plan en couleur de l'enseigne avec les dimensions

Processus d'une demande de PIIA

- 1) Réception de la demande par le service d'urbanisme et vérification de la recevabilité de celle-ci.
- 2) Lorsque complète, la demande est soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour analyse et recommandation au Conseil municipal. Les membres du Comité se réunissent normalement le troisième vendredi du mois. La demande doit être acheminée une semaine auparavant.
- 3) La demande est soumise pour décision au Conseil municipal lors d'une assemblée publique. Celui-ci siège normalement le premier lundi du mois.
- 4) Émission du permis ou du certificat d'autorisation.

Principale tarification

Lac et secteurs montagneux

- Nouvelle résidence 300 \$
- Agrandissement 100 \$
- Rénovation 100 \$
- Garage détaché +50m² 50 \$

Noyau villageois et secteurs commerciaux

- Nouveau commerce 300 \$
- Nouvelle résidence 200 \$
- Agrandissement d'un bâtiment principal 100 \$
- Rénovation 50 \$
- Enseigne 50 \$
- Projet global de construction et d'aménagement 500 \$